



INTERMITTENTS DU SPECTACLE : EXIGEONS DES MESURES DE LONG TERME POUR L'ASSURANCE CHÔMAGE !

La crise est sanitaire et désormais sociale. Le chômage explose, ce qui exige un changement de cap du gouvernement sur la protection sociale, en particulier sur l'assurance chômage. La ministre du travail annonce une discussion sur ce sujet : il est urgent de tout revoir, d'abandonner les mesures durcissant les règles du régime général depuis le 1er novembre 2019 et celles qui doivent entrer en vigueur le 1er septembre.

Dans le spectacle vivant, le cinéma et l'audiovisuel, tout est à l'arrêt depuis mars et pour une période longue.

Il est indispensable que solidairement avec toutes les personnes précaires et/ou au chômage, nous obtenions une prolongation des droits de toute la période d'impossibilité à travailler normalement, allongée d'un an, pour faire face à la crise et permettre le redémarrage du secteur. Nous publions nos propositions aujourd'hui.

Ces propositions détaillées participent d'un plan de sauvetage et de relance de nos secteurs qui exige :

- Respect des contrats prévus ou, selon les cas, l'application de l'activité partielle ;
- Adaptation des droits sociaux (assurance chômage comme accès aux congés maternité et maladie) ;
- Soutien aux professionnel-le-s sans oublier les entrants ;
- Relance de l'activité par le soutien pérenne à l'emploi, et aux revenus des autrices et auteurs ;
- Mise en place d'une concertation sur les conditions sanitaires de la reprise associant les organisations représentatives du secteur, les pouvoirs publics et les organismes professionnels (Audiens, CMB, AFDAS...) et nos CHSCT de branches...

Ensemble nous pouvons gagner, pour empêcher que les secteurs culturels ne disparaissent avec la crise et pour les professionnel-le-s vivent à nouveau de leur métier !

Paris, le 27/04/2020